2025-02-24

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: Infographies NBB.Stat Information générale

Enquête mensuelle de conjoncture auprès des entreprises – février 2025

Léger renforcement de la confiance des chefs d'entreprise en février

- **Après s'être stabilisé le mois dernier, le baromètre de conjoncture s'est quelque peu amélioré en février.**
- **Pour le deuxième mois consécutif, le climat des affaires s'est amélioré dans l'industrie manufacturière. Dans le commerce, la confiance des chefs d'entreprise s'est redressée après les baisses ininterrompues enregistrées depuis novembre de l'année dernière. La confiance s'est en revanche érodée dans les services aux entreprises ainsi que, pour le deuxième mois d'affilée, dans la construction.**

Dans l'industrie manufacturière, la nouvelle embellie repose principalement sur une évaluation nettement plus favorable de la situation actuelle, en ce qui concerne tant le carnet de commandes des entreprises que le niveau des stocks.

Le regain de confiance dans le commerce a été soutenu par une vive amélioration des perspectives de demande et, dans une moindre mesure, par une révision à la hausse des commandes attendues auprès des fournisseurs. Les perspectives d'emploi, quant à elles, se sont sensiblement dégradées.

Dans les services aux entreprises, les chefs d'entreprise demeurent optimistes quant à leur niveau d'activité actuel, mais prévoient une forte baisse d'activité dans les trois prochains mois. Par ailleurs, comme au cours des deux mois précédents, ils continuent d'anticiper un recul de la demande globale du marché.

Dans la construction, où la conjoncture s'est affaiblie pour le deuxième mois de suite, les chefs d'entreprise se sont montrés bien plus négatifs à l'égard du carnet de commandes, qui se dégarnit, et s'attendent également à une diminution significative de la demande.

La courbe synthétique globale lissée, qui reflète la tendance conjoncturelle sous-jacente, reste légèrement orientée à la baisse.

Indicateurs conjoncturels

	Courbe synthétique brute			Courbe synthétique lissée[1]
	Janvier 2025	Février 2025	Variation en points	Variation en points
Industrie manufacturière	-19,0	-15,6	3,4	-0,6
Services aux entreprises	2,0	-1,9	-3,9	0,3
Construction	-4,5	-7,2	-2,7	1,2
Commerce	-17,3	-15,5	1,8	1,4
Courbe synthétique globale	**-13,6**	**-12,3**	**1,3**	**-0,4**

[1] Par rapport à la courbe brute, la courbe lissée affiche un retard de deux mois pour la courbe globale et de quatre mois pour les branches d'activité. Ceci implique que l'indicateur lissé global reflète davantage les évolutions récentes que les indicateurs lissés par branche.

Source : BNB.

Communication
Banque nationale de Belgique s.a.
boulevard de Berlaimont 14
BE - 1000 BRUXELLES
tél. + 32 2 221 46 28
www.nbb.be
Numéro d'entreprise:
0203.201.340 - RPM Bruxelles

GRAPHIQUE 1 - COURBES SYNTHETIQUES

COURBE SYNTHETIQUE GLOBALE

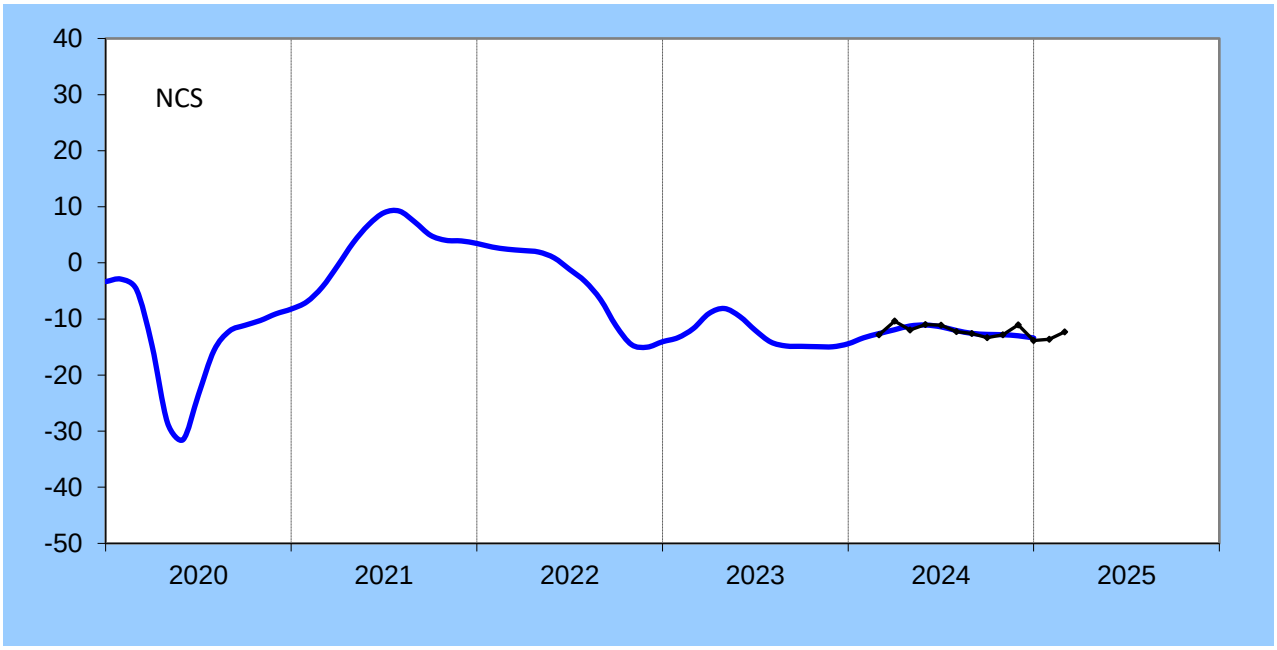

INDUSTRIE MANUFACTURIERE

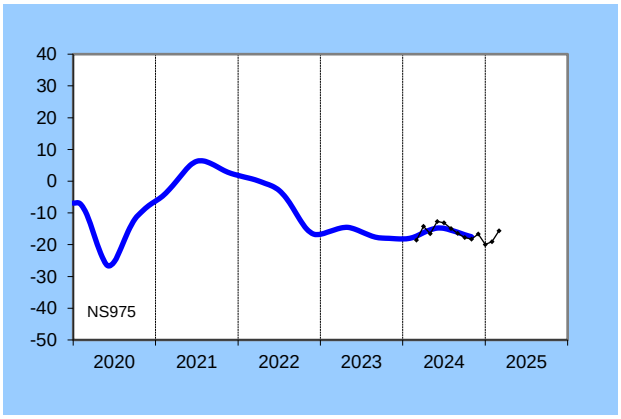

SERVICES AUX ENTREPRISES

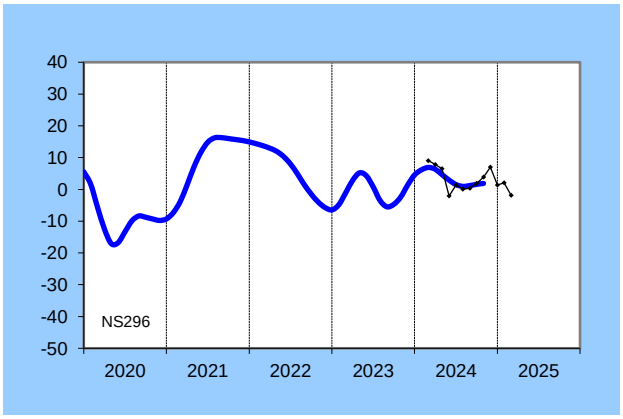

CONSTRUCTION

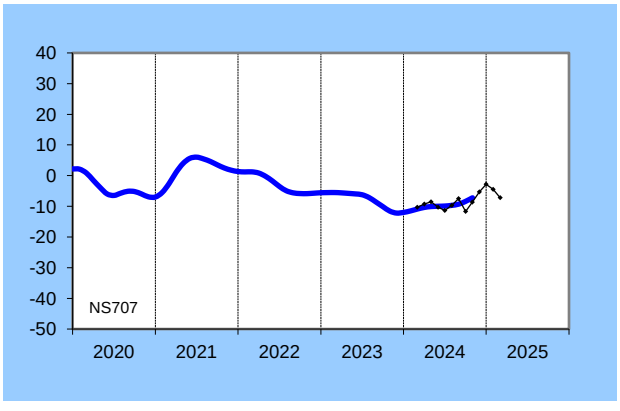

COMMERCE

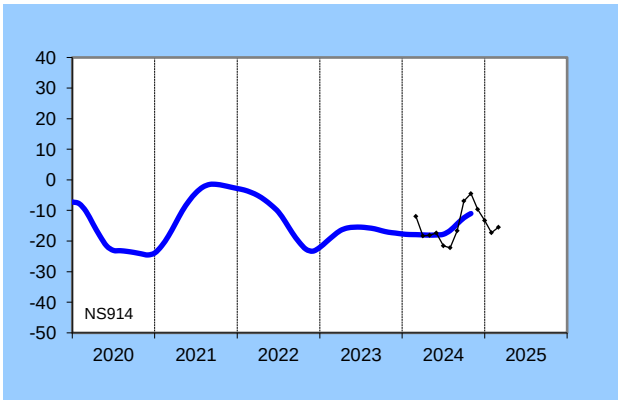

Séries dessaisonalisées et lissées

Séries dessaisonalisées

Source: BNB

COURBES SYNTHETIQUES ET LEURS COMPOSANTES

TABLEAU 1

Solde dessaisonalisé des réponses "augmentation" ou "supérieur à la normale" (+) et "diminution" ou "inférieur à la normale" (-).	Depuis 1990			Série brute 2024 - 2025				Série lissée 2024			
	Min.[1]	Max.[1]	Avg.[2]	nov.	déc.	janv.	févr.	sept.	oct.	nov.	déc.
Courbe synthétique globale	- 36,1	+ 10,1	- 5,6	- 11,1	- 13,8	- 13,6	- 12,3	- 12,8	- 12,8	- 13,0	- 13,4
Courbe de l'industrie manufacturière	- 36,0	+ 10,0	- 9,0	- 16,7	- 19,9	- 19,0	- 15,6	- 16,9	- 17,5	.	.
Appréciation du carnet de commandes total	- 57,7	+ 10,0	- 20,2	- 36,7	- 42,6	- 38,7	- 31,6	- 37,4	- 37,8	.	.
Appréciation du niveau des stocks [3]	- 19,0	+ 25,0	+ 4,8	+ 5,1	+ 6,0	+ 7,1	+ 0,7	+ 5,3	+ 5,6	.	.
Prévisions de l'emploi	- 41,4	+ 11,5	- 7,3	- 4,8	- 12,3	- 8,1	- 11,3	- 7,3	- 7,5	.	.
Prévisions de la demande	- 37,9	+ 15,0	- 3,8	- 20,0	- 18,8	- 22,1	- 18,9	- 16,2	- 17,6	.	.
Courbe des services aux entreprises	- 62,1	+ 34,0	+ 8,7	+ 7,0	+ 1,4	+ 2,0	- 1,9	+ 1,6	+ 1,9	.	.
Appréciation de l'activité exercée	- 71,6	+ 20,0	- 6,8	- 22,2	- 25,0	- 22,4	- 15,5	- 13,5	- 17,4	.	.
Prévisions de l'activité	- 70,7	+ 47,0	+ 20,5	+ 27,5	+ 15,3	+ 19,2	+ 4,3	+ 12,2	+ 15,1	.	.
Prévisions de la demande du marché	- 59,9	+ 44,0	+ 12,2	+ 15,6	+ 13,8	+ 9,2	+ 5,6	+ 6,4	+ 8,6	.	.
Courbe de la construction	- 24,3	+ 24,3	- 3,6	- 5,3	- 2,8	- 4,5	- 7,2	- 8,4	- 7,2	.	.
Evolution du carnet de commandes	- 30,1	+ 33,0	- 0,4	- 3,1	+ 5,0	- 1,3	- 2,0	- 5,2	- 4,1	.	.
Evolution du matériel utilisé	- 38,4	+ 24,0	+ 1,4	+ 1,3	- 1,5	- 3,1	- 0,4	- 1,0	- 1,2	.	.
Appréciation du carnet de commandes	- 50,0	+ 30,0	- 14,3	- 13,6	- 12,2	- 8,2	- 14,8	- 17,3	- 16,1	.	.
Prévisions de la demande	- 26,0	+ 18,0	- 1,2	- 5,8	- 2,7	- 5,4	- 11,4	- 11,4	- 8,9	.	.
Courbe du commerce	- 41,8	+ 16,0	- 4,3	- 9,7	- 13,3	- 17,3	- 15,5	- 12,4	- 11,0	.	.
Prévisions de l'emploi	- 33,0	+ 18,0	+ 0,6	- 4,7	- 5,2	- 6,2	- 12,0	- 6,5	- 6,4	.	.
Prévisions de la demande	- 56,0	+ 29,0	- 4,0	- 9,3	- 19,6	- 26,0	- 17,9	- 14,2	- 11,7	.	.
Prévisions des commandes aux fournisseurs	- 40,1	+ 15,0	- 9,4	- 15,1	- 15,1	- 19,7	- 16,5	- 17,2	- 15,7	.	.

[1] Minimum et maximum de chaque indicateur (série brute) depuis janvier 1990 jusqu'au mois sous revue.

[2] Moyenne de chaque indicateur (série brute) depuis janvier 1990 jusque fin 2024.

[3] Un solde positif (négatif) signifie que les stocks sont jugés supérieurs (inférieurs) à la normale, pour la saison, par les chefs d'entreprise participant à l'enquête. Pour le calcul de la courbe, le signe de cet indicateur est inversé.

Communication
Banque nationale de Belgique s.a.
boulevard de Berlaimont 14
BE-1000 BRUXELLES
tél. + 32 2 221 46 28
www.nbb.be
Numéro d'entreprise:
0203.201.340 - RPM Bruxelles

AUTRES INDICATEURS DE L'ENQUETE SUR LA CONJONCTURE

TABLEAU 2

Solde dessaisonalisé des réponses "augmentation" ou "supérieur à la normale" (+) et "diminution" ou "inférieur à la normale" (-).	Depuis 1990			Série brute 2024 - 2025				Série lissée 2024			
	Min.[1]	Max.[1]	Avg.[2]	nov.	déc.	janv.	févr.	sept.	oct.	nov.	déc.
Industrie manufacturière											
Evolution du rythme de production	- 53,0	+ 20,0	- 1,3	+ 7,7	- 6,5	- 14,0	- 6,5	- 2,1	- 3,3	.	.
Evolution des commandes intérieures	- 48,7	+ 16,0	- 7,8	- 0,5	- 21,3	- 11,4	- 11,8	- 15,8	- 15,2	.	.
Evolution des commandes extérieures	- 56,3	+ 30,0	- 3,0	+ 6,7	- 23,1	- 23,1	- 6,4	- 9,5	- 13,5	.	.
Appréciation du carnet de commandes étranger	- 61,0	+ 10,0	- 21,0	- 44,1	- 45,6	- 48,4	- 35,1	- 40,2	- 43,1	.	.
Evolution des prix	- 21,0	+ 34,3	+ 0,1	- 2,7	- 2,5	- 7,4	- 0,6	- 1,1	- 1,4	.	.
Prévisions des prix	- 24,0	+ 54,2	+ 4,2	+ 3,2	+ 3,8	+ 6,0	+ 6,3	+ 4,4	+ 4,0	.	.
Degré d'utilisation des capacités											
(en pct. des capacités de production totales) Source : enquête trimestrielle sur les capacités de production	70,1	84,6	79,3	-	-	75,0	-				
Services aux entreprises											
Evolution de l'activité	- 73,0	+ 37,0	+ 9,0	- 1,9	- 7,3	- 0,8	- 3,0	+ 1,3	- 0,8	.	.
Evolution de l'emploi	- 49,4	+ 34,0	+ 6,2	+ 4,2	- 11,0	- 21,0	- 11,2	+ 5,1	+ 2,6	.	.
Prévisions de l'emploi	- 35,0	+ 48,0	+ 17,7	+ 12,5	+ 9,2	+ 5,3	+ 9,3	+ 13,4	+ 12,6	.	.
Evolution des prix	- 15,8	+ 25,6	+ 2,5	+ 1,2	+ 4,5	+ 4,5	+ 4,7	+ 4,2	+ 4,3	.	.
Prévisions des prix	- 13,0	+ 46,9	+ 8,5	+ 16,4	+ 14,0	+ 26,6	+ 24,6	+ 15,6	+ 15,9	.	.
Construction											
Evolution de l'activité	- 66,6	+ 34,7	- 1,8	- 2,2	+ 2,1	+ 1,0	- 7,7	- 2,9	- 2,4	.	.
Evolution de l'emploi	- 27,0	+ 22,0	- 3,0	- 10,2	+ 3,3	- 6,1	- 3,9	- 5,1	- 5,4	.	.
Prévisions de l'emploi	- 31,0	+ 30,0	+ 1,0	+ 0,8	+ 1,6	+ 2,6	+ 0,2	- 2,1	- 1,3	.	.
Evolution des prix	- 27,1	+ 52,8	- 1,5	- 3,2	+ 7,1	+ 9,5	+ 4,6	- 2,3	- 1,7	.	.
Prévisions des prix	- 20,6	+ 64,0	+ 4,3	+ 8,9	+ 5,1	+ 4,3	+ 4,9	+ 2,7	+ 3,4	.	.
Commerce											
Evolution des ventes	- 50,1	+ 43,0	- 2,0	+ 17,7	- 10,6	- 16,3	- 11,0	- 10,2	- 8,3	.	.
Appréciation portée sur les ventes	- 50,0	+ 28,0	- 9,0	- 10,4	- 23,3	- 20,6	- 19,5	- 26,6	- 25,1	.	.
Appréciation du niveau des stocks [3]	- 17,1	+ 38,1	+ 11,3	+ 19,3	+ 19,8	+ 13,0	+ 1,8	+ 19,1	+ 18,7	.	.
Evolution des prix	- 23,5	+ 55,3	+ 0,7	+ 7,3	+ 5,3	+ 3,3	+ 11,2	+ 8,4	+ 8,7	.	.
Prévisions des prix	- 14,2	+ 69,5	+ 8,0	+ 6,2	+ 7,1	+ 25,8	+ 34,5	+ 10,3	+ 9,1	.	.

[1] Minimum et maximum de chaque indicateur (série brute) depuis janvier 1990 jusqu'au mois sous revue.

[2] Moyenne de chaque indicateur (série brute) depuis janvier 1990 jusque fin 2024.

[3] Un solde positif (négatif) signifie que les stocks sont jugés supérieurs (inférieurs) à la normale, pour la saison, par les chefs d'entreprise participant à l'enquête.

Les entreprises rapportent un nouvel assouplissement des conditions de crédit en janvier

Les conditions générales d'accès au crédit bancaire ont été assouplies pour le cinquième trimestre consécutif, fût-ce dans une moindre mesure cette fois. Parmi les entreprises interrogées, 11,2 % ont jugé les conditions de crédit restrictives, contre 12,7 % en octobre de l'année dernière. Les conditions de crédit restent donc particulièrement favorables selon les entreprises.

Les conditions de crédit ont été considérées comme moins restrictives dans la construction (de 15,7 à 11,9 %) et dans l'industrie manufacturière (de 13,4 à 9,7 %). Néanmoins, contrairement au trimestre précédent, elles ont été jugées plus strictes dans les services aux entreprises (de 11,2 à 13,3 %).

Dans les petites, moyennes et grandes entreprises, les conditions ont été jugées moins restrictives que lors de l'enquête précédente. Toutefois, dans la catégorie des très grandes entreprises (500 travailleurs ou plus), le pourcentage de chefs d'entreprise qui considèrent les conditions de crédit comme restrictives est passé de 11,3 % en octobre à 12,5 % en janvier.

Graphique 2 - Perception de la contrainte de crédit [1] - Indicateur global

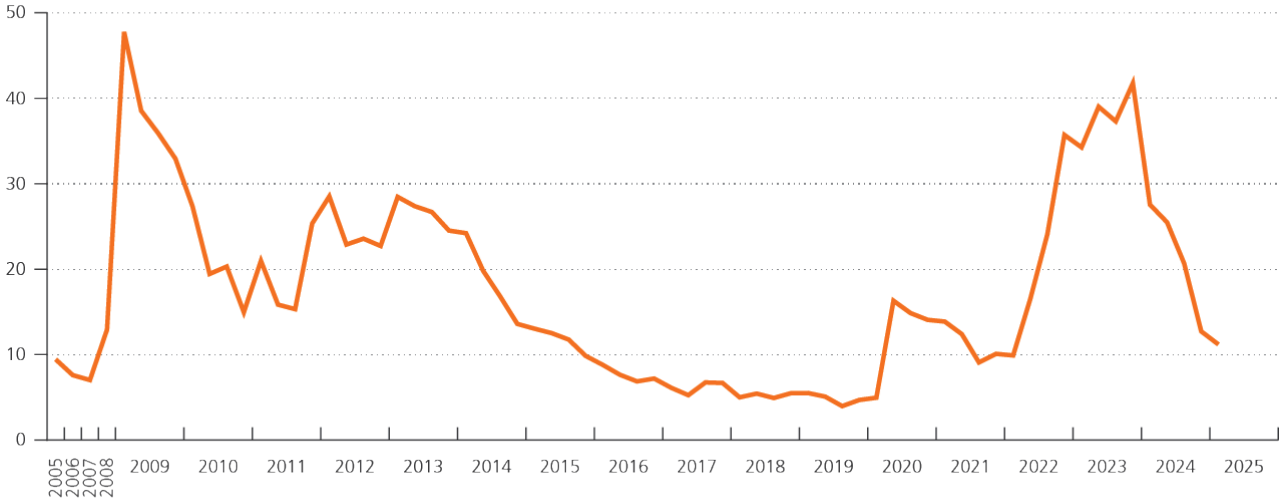

Source: BNB - enquête trimestrielle sur les conditions de crédit.
[1] Pourcentage d'entreprises qui perçoivent les conditions de crédit actuelles comme contraignantes.

Graphique 3 - Perception de la contrainte de crédit [1] - Par branche d'activité

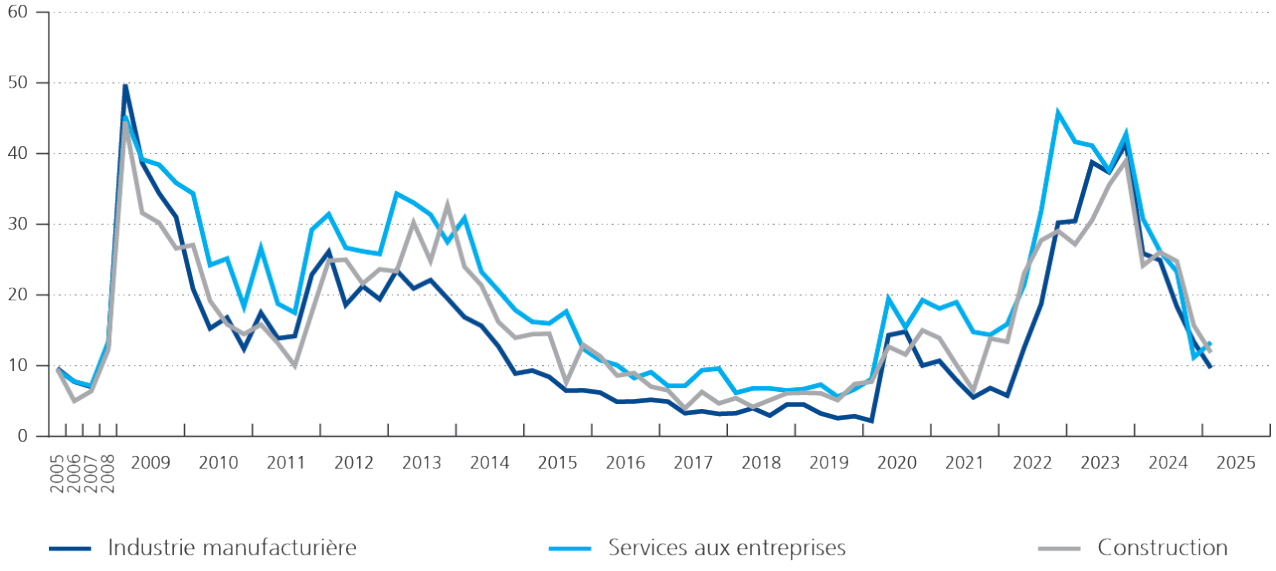

Source: BNB - enquête trimestrielle sur les conditions de crédit.
[1] Pourcentage d'entreprises qui perçoivent les conditions de crédit actuelles comme contraignantes.

Graphique 4 - Perception de la contrainte de crédit [1] - Par taille d'entreprise [2]

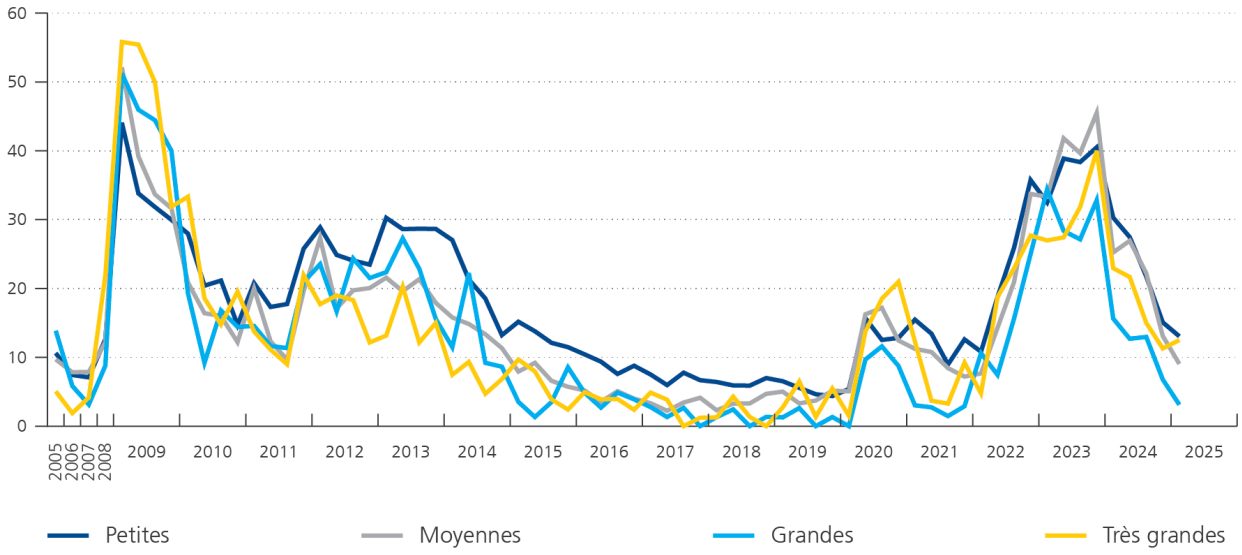

Source : BNB - enquête trimestrielle sur les conditions de crédit.
[1] Pourcentage d'entreprises qui perçoivent les conditions de crédit actuelles comme contraignantes.
[2] Petites = 1-49 travailleurs ; moyennes = 50-249 travailleurs ; grandes = 250-499 travailleurs ; très grandes = 500 travailleurs et plus.

TABLEAU 3 **INDICATEUR DE PERCEPTION DE LA CONTRAINTE DE CRÉDIT[1]**

	01-2024	04-2024	07-2024	10-2024	01-2025
Indicateur global[2]	**27,6**	**25,5**	**20,7**	**12,7**	**11,2**
Par branche d'activité					
Industrie	25,9	24,9	18,4	13,4	9,7
Services aux entreprises	30,8	26,2	23,3	11,2	13,3
Construction	24,2	26,1	24,8	15,7	11,9
Par taille d'entreprise[3]					
Petites	30,3	27,5	21,8	15,1	13,1
Moyennes	25,2	26,9	22,2	13,1	9,1
Grandes	15,6	12,7	13,0	6,8	3,1
Très grandes	23,0	21,7	15,0	11,3	12,5

1 Pourcentage d'entreprises qui perçoivent les conditions de crédit actuelles comme contraignantes.

2 Moyenne pondérée de l'industrie manufacturière, des services aux entreprises et de la construction (critère de pondération : total des dettes contractées auprès des établissements de crédit). A l'intérieur des branches d'activité, les réponses des entreprises ne sont toutefois pas pondérées.

3 Petites = 1-49 travailleurs ; moyennes = 50-249 travailleurs ; grandes = 250-499 travailleurs ; très grandes = 500 travailleurs et plus.

Méthodologie relative à l'indicateur de « perception de la contrainte de crédit » par les entreprises

La Banque nationale de Belgique (BNB) publie un indicateur dans le cadre de l'enquête trimestrielle sur les conditions de crédit qu'elle mène auprès des entreprises. Cet indicateur sur la « perception de la contrainte de crédit » présente le pourcentage d'interprétations défavorables des entreprises quant aux conditions de crédit actuelles.
Sur le plan des propriétés statistiques, cet indicateur s'avère plus intéressant qu'un indicateur qui aurait présenté le pourcentage d'interprétations favorables ou le solde entre les appréciations favorables et défavorables. L'indicateur est en outre simple à interpréter car sa croissance (son repli) signifie que les entreprises considèrent que les conditions de crédit se durcissent (s'assouplissent).
L'indicateur de perception de la contrainte de crédit compilé par la BNB est disponible, à une fréquence trimestrielle, depuis janvier 2009[1].

1 Les résultats de l'enquête trimestrielle, menée auprès des entreprises, sur les conditions de crédit sont intégrés et commentés dans le communiqué trimestriel de l'Observatoire du crédit aux sociétés non financières, et ce à l'instar des résultats belges de l'ESCB Bank Lending Survey (https://www.nbb.be/doc/dq/bls/fr/bls_home.htm).

Communication
Banque nationale de Belgique s.a.
boulevard de Berlaimont 14
BE-1000 BRUXELLES
tél. + 32 2 221 46 28
www.nbb.be
N° d'entreprise:
0203.201.340 - RPM Bruxelles